

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 09 OCTOBRE 2025

Présents : Jérôme DEBARREIX, Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Anthony LABROSSE, Mathilde SAVIGNAT, Marie-Hélène COLIN (secrétaire de séance)

Excusés : Joëlle JOCAILLE (pouvoir à Bernard PLASSON), Claire LAURAS (pouvoir à Marie-Hélène COLIN) Thierry CORNELOUP (pouvoir à Jérôme DEBARREIX), Ophélie NAUDIN (pouvoir à Michel TREMEAUD), Christian PACAUD

Début à 19H

1- Approbation du Procès-Verbal du 18/09/2025

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2- Recrutement agent technique

Monsieur le Maire explique qu'il faudra bientôt commencer les procédures de recrutement d'un agent technique, la date de départ en retraite de l'agent actuel étant plus précoce que prévue. Il propose de lancer un recrutement sur le poste à 16h hebdomadaires et de faire en sorte d'avoir un mois de travail en binôme entre les 2 cantonniers.

Le Conseil valide la proposition et autorise la procédure de recrutement.

3- Droit de préemption

Depuis la mise en place du PLUi en juillet 2025, un droit de préemption a également été mis en place. Pour l'instant, toutes les décisions de préemptions, négatives ou positives, doivent être soumises au Conseil municipal. Il est possible de prendre une délibération pour déléguer ce droit au Maire, jusqu'à un certain montant.

Une décision est prise pour déléguer ce droit au Maire pour les biens d'une valeur maximale de 450 000 €.

4- Informations diverses

Monsieur le Maire présente la délibération du SPANC du Brionnais au sujet de l'adhésion de la commune de Châteauneuf à compter du 01 janvier 2026. Il précise que les communes déjà membres doivent se prononcer sur cette adhésion. Le Conseil valide à l'unanimité.

Monsieur le Maire explique avoir reçu avec Monsieur le 1^{er} Adjoint Madame Nathalie BOIVIN, conseillère commerciale de la société Chomette pour sélectionner des verres pour la salle des fêtes et réaliser un devis. Le choix s'est porté sur 216 flûtes à champagne, 216 verres à vin et 216 verres à eau ; des casiers servant à la fois au rangement et au lavage pour les flûtes et verres à vin, ainsi qu'un socle rouleur pour les verres qui seront conservés en stock. Le montant s'élève à 2 493,54 euros. Le conseil valide l'achat.

Michel TREMEAUD signale que lui et l'agent communal ont fait le tour de la commune pour effectuer des marquages sur la voirie et reboucher un trou à Mans.

Michel TREMEAUD signale qu'à la suite des fortes bourrasques, un volet a encore été détérioré dans les logements de l'ancienne cure, le crochet d'attache, les bandes et les vis ont été arrachés. L'artisan est venu réparer le volet et a posé le dispositif de désenfumage.

Marie-Hélène COLIN présente les chiffres prévisionnels du repas CCAS : 26 inscriptions plus 3 extérieurs. Elle précise qu'il faudra également réaliser 2 colis à livrer.

Monsieur le Maire informe Marie-Hélène COLIN, membre de la commission de contrôle des listes électorales, qu'une réunion de la commission doit être planifiée avant le 31 décembre 2025 et une seconde devrait avoir lieu entre le 19 et le 22 février 2026.

Fin de séance : 20h10